



LA REGION DE METTET

METTET

HONNEUR A VOUS HABITANTS DE METTET

Voici arrivé ce jour qui va vous permettre de désigner ceux qui pendant 6 années vont vous administrer.

Administrer ? Quel honneur, mais aussi quelle charge.

Avant tout, posséder les compétences requises et les relations indispensables.

Ensuite mettre ses connaissances et son savoir au service de la Commune.

Faire passer les intérêts communaux avant les siens propres.

Enfin gérer les Finances communales en bon père de famille tout en veillant à un plus grand bien-être de ses administrés.

Quelle lourde tâche.

HONNEUR à vous Habitants de **METTET**, qui avec sagesse et dignité avez toujours su, même en les prenant sur des listes différentes, désigner des hommes **CAPABLES** et **DIGNES** de vous représenter.

Bien sûr, au cours de ce mandat écoulé, s'il y eut de belles réalisations, tout n'a pas été fait au mieux de nos désirs. Hélas ? Force nous est de reconnaître que rien n'est parfait en ce monde et qu'il est bien difficile de contenter tout le monde

A L'U.M.E.S.M. DE METTET

Nous vous rappelons qu'est venu le moment de renouveler les cartes de membres de la société. Le montant de cette carte est de 100 francs et donne droit à l'entrée gratuite à une épreuve de l'Union Motor, à l'abonnement gratuit à la revue Sambre et Meuse Motor et à la participation à la Journée Touristique.

Si vous n'est pas encore affilié, adressez une carte au secrétariat de l'U.M.E.S.M. Mettet (maison communale).

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal s'est réuni le 1er octobre, sous la présidence de M. Leclercq, bourgmestre.

Sont présents : MM. Cobut et Hanotiaux, échevins ; Pirmez, Bodart, Bolle, Lelong et Lenoir, conseillers. MM. Tacheny et Molle sont absents.

M. Paris, secrétaire, procède à la lecture du procès verbal de la dernière séance, ensuite le Conseil accorde une concession au cimetière de Devant les Bois à M. Vital Delforge, fixe les jetons de présence des membres des bureaux pour les élections communales. Il approuve un échange de terrains entre les héritiers de la famille Jules Bertrand et la Fabrique d'église de Mette ; l'excédent sera de 2.560 fr. au profit de

UN NOUVEAU VENU sur cette

liste : le Pharmacien LIENARD.

Inutile de le présenter, ni de rappeler aux COMBATTANTS, EX-PRISONNIERS, RESISTANTS, REFRACTAIRES ET DEPORTES, les grands services qu'il a rendus à leur cause pendant la dernière guerre. Tous se souviennent du courage et de la ténacité dont il a fait preuve. Malgré de nombreux et parfois cruels tracasseries personnels, aidé par d'autres dévoués, il a été la base solide du Groupement qui a permis d'apporter un peu de réconfort aux enfants de Mettet qui souffraient loin de leurs foyers.

Actuel Président du Groupement des Sociétés Patriotiques de METTET, ses capacités, son désintéressement total, son amour réel de ses concitoyens, toutes choses dont il a donné tant de preuves le désignaient en premier lieu pour faire partie de la Liste Communale n. 1.

COMBATTANTS, EX-PRISONNIERS, RESISTANTS, REFRACTAIRES, DEPORTES et vous tous PATRIOTES de METTET, voilà votre homme, celui-là sera votre représentant.

Au dessus de toute opinion partisane. telles sont les pensées que vous livre :

Un Combattant,
un ex-prisonnier,
un réfractaire de METTET.

AU CERCLE BONAE ARTES

Voici les numéros gagnants de la tombola organisée à l'occasion de l'exposition de peinture : 1043, 1494, 1790, 1291, 1289, 1416, 1302. On peut réclamer les lots chez M. Ernest Biot avant le 1er novembre. Après cette date, ils deviendront la propriété du cercle.

L'exposition du Cercle Bonae Artes qui s'est terminée dimanche dernier,

22.245 francs.

Il décide de solliciter l'intervention de la Province dans le paiement des chômeurs occupés par la commune.

Le Conseil entend une interpellation de M. Pirmez, conseiller, au sujet de l'amélioration de l'éclairage public à Pontcaury et Devant les Bois.

Une réclamation au sujet de la route du Fond des Viviers est également examinée à huis clos.

Le Conseil fixe le traitement fictif (4000) de M. Pitot pour les cours d'adultes donnés en 1919 et 1928.

Il fixe définitivement à 3 fr. 50 l'indemnité allouée pour la confection des cartes d'identité.

SOCIETE ROYALE « LA ROSE »

Dimanche 12 octobre, à 15 h., aura lieu, à la salle de musique de l'hôtel de ville, la séance de conférences mensuelles. M. Dieu parera de la culture commerciale sous verre et M. E. Blaimont de la chèvre, causerie agrémentée de projections lumineuses. Les deux tombolas habituelles termineront la séance.

ECHAPPE BELLE

M. Gustave Parmentier, contre-maître à la Sablonnière Bex à Corroy et habitant à Oret, était occupé à son travail : un nouveau taléus. Tout à coup une masse d'environ 15 tonnes de sable se mit à glisser et M. Parmentier fut entraîné et recouvert par le sable. Par une chance extraordinaire un wagonnet se trouvait au bas de la pente et M. Parmentier vint s'arrêter, la tête juste en dessous, ce qui le sauva. Il fut aussitôt dégagé et s'en tira avec plus de peur que de mal.

VOTER... VOITONS...